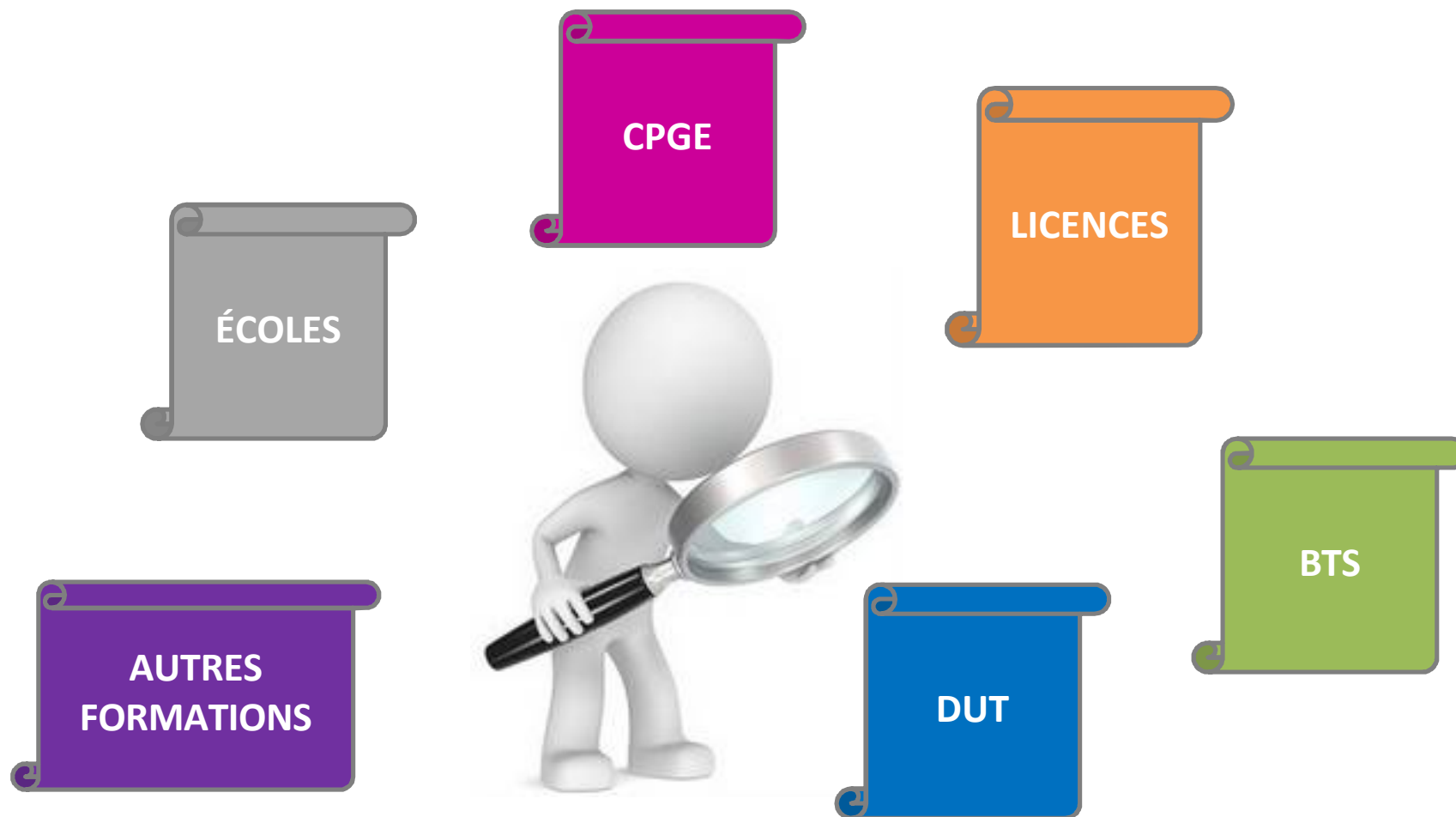


S'inscrire dans une formation Post Bac

avec

www.admission-postbac.fr

Pour quelles formations ?



Tous les élèves qui souhaitent poursuivre leurs études après le Bac sont concernés !

Accès au site

www.admission-postbac.fr

The screenshot shows the homepage of the Admission Post Bac website. At the top, there is a navigation menu with links: C'EST QUOI?, POUR QUI?, QUAND?, COMMENT?, LES FORMATIONS, LE GUIDE DU CANDIDAT, and CONTACT. Below the menu, there is a section titled 'Page d'accueil' with four main icons: a red monitor icon for 'C'EST QUOI?', a green person icon for 'POUR QUI?', a purple calendar icon for 'QUAND?', and an orange wrench icon for 'COMMENT?'. To the right of these icons is a blue box with the text 'À PARTIR DU 20 JANVIER' and two buttons: 'M'inscrire' and 'Accéder à mon dossier'. Below this is a section titled 'ADMISSION POST BAC EN 6 ÉTAPES' with a numbered list of six steps. At the bottom, there is a footer with links: LIENS UTILES, VOTRE ACADÉMIE, AIDES FINANCIÈRES, MENTIONS LÉGALES, PLAN DU SITE, and Mise à jour: 01/12/2015.

ADMISSION POST BAC
Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

C'EST QUOI ? POUR QUI ? QUAND ? COMMENT ? LES FORMATIONS LE GUIDE DU CANDIDAT CONTACT

Les horaires indiqués sont ceux de France métropolitaine (GMT+1).

Page d'accueil

À PARTIR DU 20 JANVIER

M'inscrire | Accéder à mon dossier

ADMISSION POST BAC EN 6 ÉTAPES

- 1** Du 20 Janvier au 20 Mars 18H Inscription, saisie des vœux
- 2** Le 02 Avril Date limite de confirmation des vœux et d'envoi des dossiers-papier
- 3** Du 03 Mai au 06 Mai Vérification de la réception des dossiers-papier
- 4** Du 20 Janvier au 31 Mai Modification de l'ordre des vœux
- 5** Du 08 Juin 14H au 13 Juin 14H Première phase d'admission et réponse des candidats
- 6** Du 24 Juin 14H au 15 Septembre Procédure complémentaire Saisie des vœux au plus tard le 09 Septembre

LIENS UTILES · VOTRE ACADÉMIE · AIDES FINANCIÈRES · MENTIONS LÉGALES · PLAN DU SITE · Mise à jour: 01/12/2015

- Rechercher les formations

- Se renseigner sur les établissements

- Obtenir des informations sur la procédure

À partir du 20 janvier 2016 :
s'inscrire dans les formations Post Bac

Un calendrier en 5 grandes étapes

décembre | janvier | février | mars | avril | mai | juin | juillet | août | septembre

- **1^{ère} étape** - du 20 janvier au 20 mars -

Inscription et saisie des candidatures

- **2^{ème} étape** - jusqu'au 2 avril -

Confirmation des candidatures et envoi des dossiers

- **3^{ème} étape** - jusqu'au 31 mai -

Hiérarchisation des vœux

- **4^{ème} étape** - du 08 juin au 19 juillet -

3 Phases d'admission

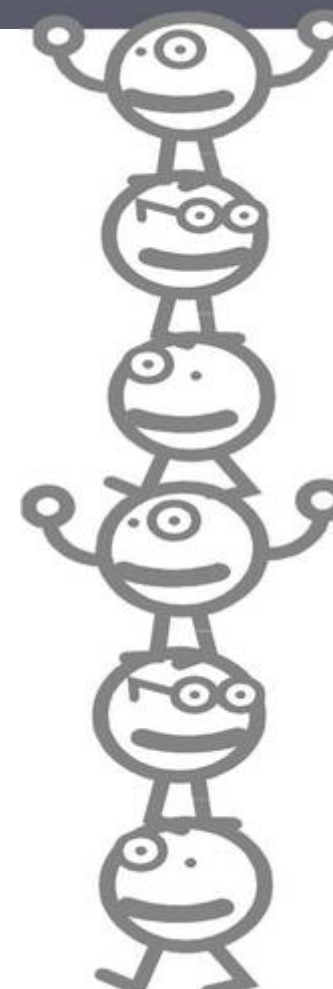
du 08 juin 14h au 13 juin 14h

du 23 juin 14h au 28 juin 14h

du 14 juillet 14h au 19 juillet 14h

- **5^{ème} étape** -

Inscription administrative dans l'établissement d'accueil



1^{ère} étape

Inscription et saisie des candidatures

décembre

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

août

septembre

- Du 20 janvier au 20 mars -

1

Créer son dossier sur le site APB en indiquant son :

- **Numéro INE** (Identifiant National Élève)
- **Mail** (obligatoire et à conserver tout au long de l'année)
- **Numéro de téléphone portable** (élève et parents)

1^{ère} étape

Inscription et saisie des candidatures

décembre

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

août

septembre

- Du 20 janvier au 20 mars -

2

Saisir l'ensemble de ses candidatures :

- **1 candidature** = 1 formation + 1 établissement
- **24 candidatures maximum**
- **Aucune candidature** ne peut être ajoutée ou retirée après le 20 mars

1^{ère} étape

Inscription et saisie des candidatures

décembre

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

août

septembre

- Du 20 janvier au 20 mars -

3

Hiérarchiser ses vœux :

- **Obligatoire**
- **Confidentiel**
- **Hiérarchisation modifiable jusqu'au 31 mai**

Important : un vœu satisfait annule les vœux de rang inférieur

2^{ème} étape

Confirmation des candidatures et envoi des dossiers

décembre

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

août

septembre

- Jusqu'au 2 avril -

- **Confirmation** obligatoire des candidatures
- **Impression** de l'ensemble des fiches de candidatures

The image shows a stack of school documents. The top document is a 'FICHE DE CANDIDATURE SESSION' for Lycée Jacques MONOD, 7 Rue Léon BELIN, 49100 St-Jean de la Beauce. Below it is a 'Bulletin du 1er Trimestre' for the same school, showing a table of student grades. The table has columns for 'Matière', 'Note', 'Coefficient', and 'Moyenne'. The subjects listed are Français, Histoire, Géographie, Mathématiques, Physique-Chimie, and Sciences de la Vie et de la Terre. The student's name is MONOD, and the grade is 12.0. There is also a handwritten note at the bottom of the bulletin: 'Voilà mes notes de ce trimestre. Mes parents sont très contents de moi. Merci à tous les professeurs pour leur aide et leur soutien.' The document is signed by the principal, M. BOUTIER.

Date limite d'envoi : 2 avril 2016

2^{ème} étape

Confirmation des candidatures et envoi des dossiers

décembre

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

août

septembre

- Jusqu'au 2 avril -

- **Saisie en ligne** des pièces constitutives du dossier dématérialisé
OU
- **Constitution et envoi des dossiers papier** pour les formations qui le demandent
- **Vérifier** l'accusé de réception publié sur le dossier APB du 3 au 6 mai

Dans la plupart des cas, il n'est pas demandé de dossiers papier pour l'université...



3^{ème} étape

Hiérarchisation des vœux

décembre

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

août

septembre

- Jusqu'au 31 mai -

- **Vérification** de la hiérarchie des vœux quelques jours avant la date limite
- **Modification éventuelle** de cette hiérarchie



La dernière modification effectuée sera celle qui sera prise en compte pour les phases d'admission.

Rappel : un vœu satisfait annule les vœux de rang inférieur

4^{ème} étape

3 Phases d'admission

décembre

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

août

septembre

- Du 08 juin au 19 juillet -

- Du 08 juin 14h au 13 juin 14h
- Du 23 juin 14h au 28 juin 14h
- Du 14 juillet 14h au 19 juillet 14h

4^{ème} étape

3 Phases d'admission

décembre

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

août

septembre

- Du 08 juin au 19 juillet -

4 réponses possibles du candidat

[oui définitif]

J'accepte cette proposition et aucune autre ne me sera faite.

[oui mais]

Pour l'instant, j'accepte cette proposition, mais je maintiens ma candidature pour d'autres vœux mieux placés.

[non mais]

Je refuse cette proposition et je la perds, mais je maintiens ma candidature sur des vœux mieux placés.

[démission générale]

Je ne suis plus candidat(e) à aucune formation.

4^{ème} étape

3 Phases d'admission

décembre

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

août

septembre

1^{ère} phase

du 08 juin (14h) au 13 juin (14h)



2^{ème} phase

du 23 juin (14h) au 28 juin (14h)



3^{ème} phase

du 14 juillet (14h) au 19 juillet (14h)

4^{ème} étape

3 Phases d'admission

décembre

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

août

septembre

1^{ère} phase

du 08 juin (14h) au 13 juin (14h)



2^{ème} phase

du 23 juin (14h) au 28 juin (14h)



3^{ème} phase

du 14 juillet (14h) au 19 juillet (14h)

A chaque phase, répondre à l'éventuelle proposition d'admission, la meilleure possible selon la hiérarchie des vœux.



4^{ème} étape

3 Phases d'admission

décembre

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

août

septembre

1^{ère} phase

du 08 juin (14h) au 13 juin (14h)



2^{ème} phase

du 23 juin (14h) au 28 juin (14h)



3^{ème} phase

du 14 juillet (14h) au 19 juillet (14h)

Si [oui définitif],
prendre contact avec
l'établissement pour s'inscrire !



4^{ème} étape

3 Phases d'admission

décembre

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

août

septembre

1^{ère} phase

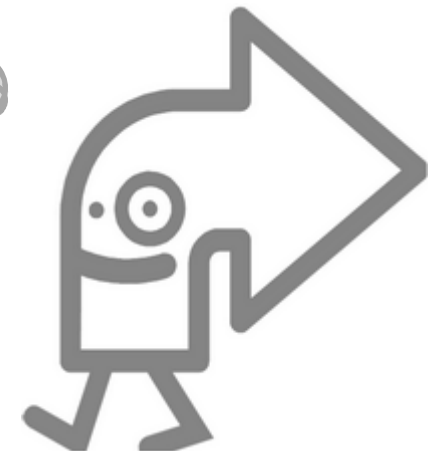
du 08 juin (14h) au 13 juin (14h)



2^{ème} phase

du 23 juin (14h) au 28 juin (14h)

Si [oui mais] se connecter à la phase suivante.



4^{ème} étape

3 Phases d'admission

décembre

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

août

septembre

1^{ère} phase

du 08 juin (14h) au 13 juin (14h)



2^{ème} phase

du 23 juin (14h) au 28 juin (14h)



3^{ème} phase

du 14 juillet (14h) au 19 juillet (14h)

Sans réponse dans les délais
imposés, le candidat est considéré
comme démissionnaire.



5^{ème} étape

Inscription administrative dans l'établissement d'accueil

décembre

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

août

septembre

Après un [oui définitif]

- **Prendre connaissance du message établissement** concernant les modalités d'inscription (*onglet « admission » - rubrique « message établissement »*).
- **S'inscrire IMPÉRATIVEMENT** dans l'établissement où le candidat a été admis.

Consulter

- A partir du site www.admission-postbac.fr

ADMISSION POST BAC
Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

C'EST QUOI ? POUR QUI ? QUAND ? COMMENT ? LES FORMATIONS LE GUIDE DU CANDIDAT CONTACT

Page d'accueil

Les horaires indiqués sont ceux de France métropolitaine (GMT+1)

C'EST QUOI ?
À quoi sert le portail Admission Post Bac ?

POUR QUI ?
Qui est concerné par Admission Post Bac ?

QUAND ?
À quel moment se connecter à Admission Post Bac ?

COMMENT ?
Quelles sont les étapes d'Admission Post Bac ?

À PARTIR DU 20 JANVIER

M'inscrire Accéder à mon dossier

ADMISSION POST BAC EN 6 ÉTAPES

- 1 Du 20 Janvier au 20 Mars 18H Inscription, saisie des vœux
- 2 Le 02 Avril Date limite de confirmation des vœux et d'envoi des dossiers-papier
- 3 Du 03 Mai au 08 Mai Vérification de la réception des dossiers-papier
- 4 Du 20 Janvier au 31 Mai Modification de l'ordre des vœux
- 5 Du 08 Juin 14H au 13 Juin 14H Première phase d'admission et réponse des candidats
- 6 Du 24 Juin 14H au 15 Septembre Procédure complémentaire Saisie des vœux au plus tard le 09 Septembre

LIENS UTILES - VOTRE ACADÉMIE - AIDES FINANCIÈRES - MENTIONS LÉGALES - PLAN DU SITE - Mise à jour : 01/12/2015



Une question sur la procédure APB ?
Utiliser la rubrique « Contact »

- Les sites :

- ONISEP
- Académies de Paris – Créteil - Versailles

(Orientation / Enseignement supérieur / S'inscrire dans le supérieur / APB)

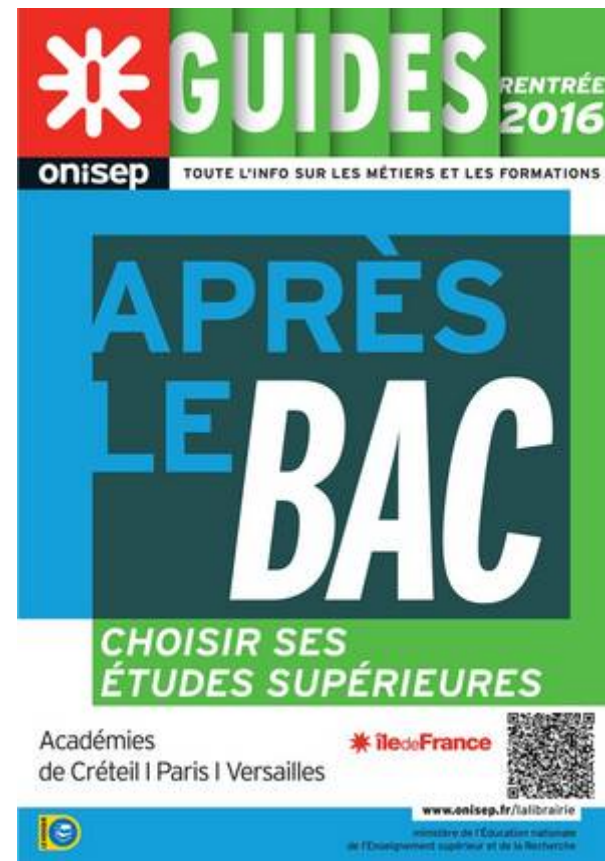
Dès maintenant...

- **Prendre rendez-vous** avec le conseiller d'orientation psychologue
- **Solliciter un entretien personnalisé** auprès du professeur principal
- **Participer à l'orientation active**
- **Aller aux Journées Portes Ouvertes** des établissements
- **Se rendre sur les salons** de l'orientation :
 - Salon européen de l'éducation - **du 11 au 14 mars 2016**
 - Salon Admission Post Bac - **08 et 09 janvier 2016**
- **S'informer sur les métiers et les formations** sur www.onisep.fr

À consulter au CDI...



Après le BAC 2015



Distribué **GRATUITEMENT**
à chaque élève de Terminale